

Permaculture: les questions à se poser avant de se lancer !

Objectifs de la formation

Etre capable d'intégrer la permaculture dans son projet en fonction de ses objectifs

Déroulé

Jour 1:

Définition de la permaculture
Le fonctionnement du sol, gestion de la fertilité
Le design permaculturel
Les outils spécifiques
Liens et différences entre permaculture et bio-intensif

Jour 2:

Visite d'une ferme qui pratique la permaculture
Échange avec le paysan, lien avec les éléments vus le premier jour
Apports théoriques
Comment intégrer la permaculture dans un projet professionnel ? Avec quelle progressivité ?

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 16/03/2017

Tarifs

Non agricole 350€
Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA
Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Sarah PEREZ
ADEAR Gard
26 rue Centrale
30190 Saint Geniès de Malgoirès
Tel. 04 66 63 18 89
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :
91300275330

Dates, lieux et intervenants

30 mars 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Locaux de l'ADDEARG
30190 Saint Genies de Malgoires

Charles Cosneau, intervenant en permaculture

31 mars 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chez Sonia Guerin, paysanne qui pratique la permaculture
34190 Cazilhac

Charles Cosneau, intervenant en permaculture

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))